

Luxmètre LX 200



• **Éclairage instantané**

Affichage des valeurs instantanées / maximum / minimum.

• **Éclairage relatif**

Permet un mesurage relatif à un point de référence pour la quantification d'un apport lumineux ou une diminution de l'éclairage.

• **Évolution de l'éclairage en fonction du temps**

Stockage de l'évolution temporelle de l'éclairage pour suivi des conditions ambiantes.

• **Cartographie de l'éclairage – représentation spatiale**

Représentation colorée en fonction des niveaux obtenus pour impression d'un rapport (sur ordinateur type PC).

• **Uniformité**

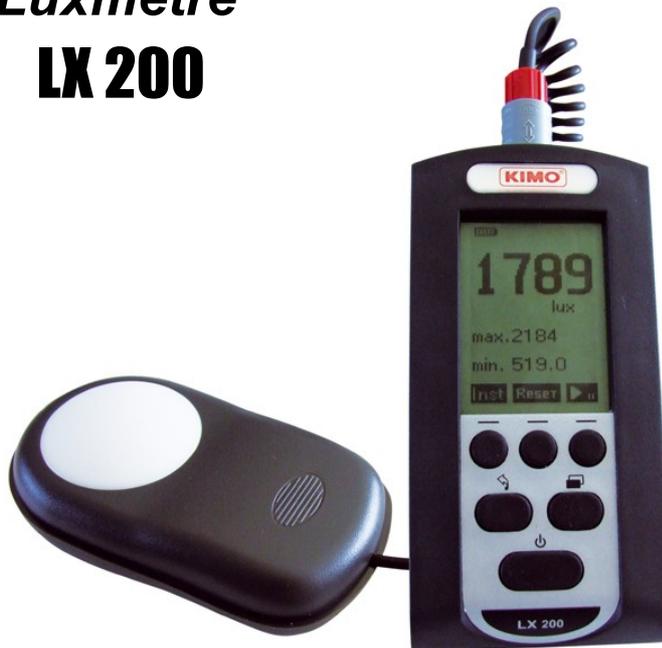
Calcul du rapport min / moy pour la détermination de l'uniformité de l'éclairage au poste de travail selon la norme*.

• ***Compatible avec les normes :**

- NF EN 12464-1 – Éclairage des lieux de travail (int)
- NF EN 12464-2 – Éclairage des lieux de travail (ext)
- NF EN 12193 – Éclairage des installations sportives

• **Livré avec le logiciel LLX200**

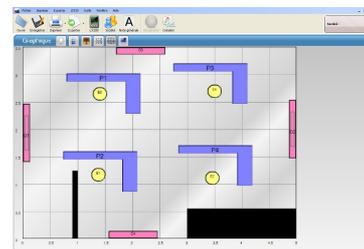
Logiciel d'exploitation de données permettant le traitement et l'impression de rapports.



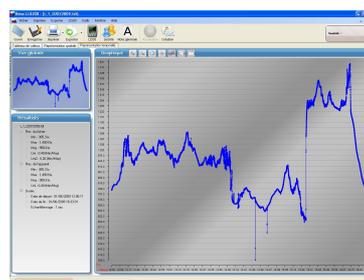
Moderne, innovant et original le luxmètre **LX200** est un appareil portable autonome entièrement automatique conçu pour la mesure de l'éclairage. Pourvu d'une mémoire sauvegardée, il permet le stockage de sessions de mesure pour traitement sur ordinateur type PC grâce au logiciel **LLX200**.



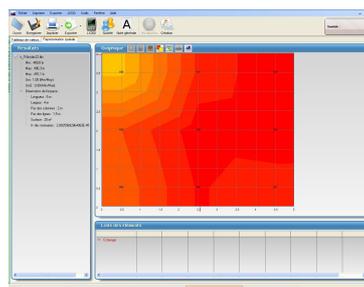
Détermination de l'**uniformité** d'éclairage d'un local avec représentation graphique des postes de travail et luminaires



Suivi de l'**évolution temporelle** d'éclairage d'un poste de travail ou d'un trajet



Cartographie de l'éclairage avec nuances colorées d'un poste de travail (installations sportives)



Étendue de mesure de l'éclairement lumineux en une seule gamme

♦ de 0,1 à 200 000 Lux

Affichage	Unité	Résolution	Précision
0.1 à 10.0	lx	0.1	0.1 lux
10.0 à 99.9	lx	0.1	1%
100.0 à 999.9	lx	0.1	1%
1000 à 9999	lx	1	1%
10.00 à 99.99	klx	10	1%
100.0 à 200.0	klx	100	1%

♦ de 0 à 18585 fc

Affichage	Unité	Résolution	Précision
0.00 à 1.00	fc	0.01	0.01 fc
1.00 à 99.99	fc	0.01	1%
100.0 à 999.9	fc	0.1	1%
1000 à 9999	fc	1	1%
10.00 à 18.58	kfc	10	1%

Livré avec ...

- Boîtier **LX200** avec capteur photodiode au Silicium et filtre verre correcteur.
- Valise de rangement et de transport avec mousse de protection
- Jeu de 3 piles LR3-AAA
- Certificat d'étalonnage
- La notice technique
- Logiciel **LLX200**

Option

- Rallonge pour cellule déportée, longueur 5 m
- Module batterie, autonomie 5 jours
- Adaptateur secteur type USB

Métrologie

Le **LX200** est étalonné sur banc optique spécifique. Il sera délivré un certificat d'étalonnage KIMO garantissant le raccordement de nos étalons avec des organismes accrédités tel que le COFRAC.



Caractéristiques techniques

Étendue de mesure de l'éclairement lumineux.....	de 0,1 à 200 000 Lux de 0.01 à 18585 fc
Domaine spectral.....	conforme courbe photopique Standard V(λ) NF C 42 -710 Classe B
Estimation de l'incertitude sur V(λ) (f1)	< 6%
Sensibilité directionnelle (f2).....	< 6%
Linéarité (f3).....	< 5%
Capacité de mesure*.....	de 04h30 à 99 jours
Écran.....	LCD graphique rétro éclairé 128x64.
Températures d'utilisation.....	de 0°C à +50°C
Température de stockage.....	de 0°C à +50°C
Dimensions du boîtier hors capteur.....	120 x 58 x 34 mm
Poids du boîtier avec capteur et piles.....	185 gr
Prise mini-USB.....	réservée à un adaptateur secteur USB et transfert des données
Alimentation.....	3 piles 1.5V type LR3-AAA
Autonomie.....	72 heures minimum en continu
Compatibilité électromagnétique.....	selon directive 89/336/CEE
Conformité.....	conforme aux directives RoHS

*selon mode (uniformité, temporel ou cartographie)

www.kimo.fr



Siège social et usine
Tél. : 05 53 80 85 00
Fax : 05 53 80 16 81

A. Région Parisienne : Tél. : 01 60 06 14 72 - Fax : 01 64 80 46 15
Agence Rhône-Alpes : Tél. : 04 72 15 88 72 - Fax : 04 72 15 63 82
Agence Bretagne : Tél. : 02 99 54 77 00 - Fax : 02 99 54 77 09

Agence Nord : Tél. : 03 20 90 92 95 - Fax : 03 20 90 92 99
Agence PACA : Tél. : 04 42 97 33 94 - Fax : 04 42 97 33 98
A. Midi-Pyrénées : Tél. : 05 61 72 84 00 - Fax : 05 61 72 84 09